

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Quarante-cinquième session
Genève, 28 – 30 mars 2022

Proposition de la Délégation de la Suisse

Document établi par le Secrétariat

Dans une communication datée du 25 mars 2022, la délégation de la Suisse a transmis au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) la proposition reproduite dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

Proposition de la Suisse

À la quarante-quatrième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT), au titre du point 7 de l'ordre du jour consacré aux indications géographiques, le comité est convenu d'inviter les membres à présenter à la quarante-cinquième session du SCT des propositions de thèmes pour une séance d'information sur les indications géographiques, qui se tiendrait parallèlement à la quarante-sixième session du SCT¹. Le 21 décembre 2021, le secrétariat du SCT a rappelé aux délégations l'invitation qui leur avait été adressée afin qu'ils présentent des propositions de thèmes pour examen à la quarante-cinquième session du SCT. En réponse à l'invitation susmentionnée, la délégation de la Suisse soumet officiellement le thème ci-après pour examen :

Exigences et évaluation concernant les déposants, y compris en termes de représentativité, pour l'enregistrement/la reconnaissance d'une indication géographique.

[Fin de l'annexe et du document]

¹ Document SCT/44/7.